Organisation des repas

Protocole COVID 19

ALSH PLAINE DE COURANCE - NOËL 2021

Les directives concernant le temps de restauration transmises par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJEP) engagent les Organisateurs des ALSH à être plus vigilants sur les temps de restauration, suite à l'observation d'une possibilité plus importante de la contamination pendant ce temps. Ceci s'expliquant par le fait que les enfants de 6 ans et plus enlèvent le masque pour manger.

Ces mesures devaient être conservées sur les vacances de noël 2021, ainsi, vous trouverez ci joint les modalités de celui-ci

L'objectif de ce protocole est de respecter au mieux les principes de prévention de la COVID19 dans le cadre de la mise en place du service restauration

- celui de l'application des gestes barrières (lavage des mains-port du masque)

- celui du non brassage des groupes

- celui de la distanciation physique (aujourd'hui de 2 m)

Afin de limiter le brassage des enfants, deux services est mis en place :

11h45-12h15 Les Minots

12h30-13h15 Les Grandioses

Avant l'arrivée des enfants dans le réfectoire,

Le lavage des mains est obligatoire pour les enfants et les adultes accompagnants.

Les enfants de 6 ans et plus ainsi que les adultes, conservent le masque jusqu'à l'arrivée du premier plat, si celui-ci est déjà installé, le masque peut être retiré après l'installation à sa place.

Les modalités
- La mise en place -

La salle de restauration est aménagée comme suit

Pour les Grandioses (les élémentaires)

Les places sont installées en quinconce avec le respect de plus un mètre voir 2 m quand c'est possible entre les places, ainsi

Sur une table de 6 enfants mettre 3 couverts

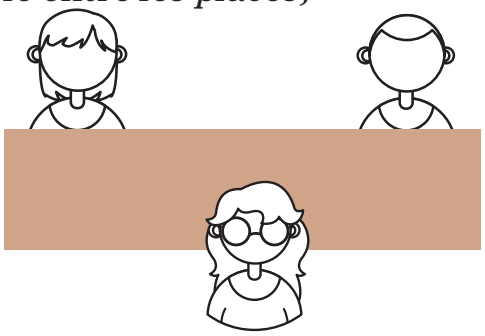

Sur une table de 8 enfants mettre 4 couverts

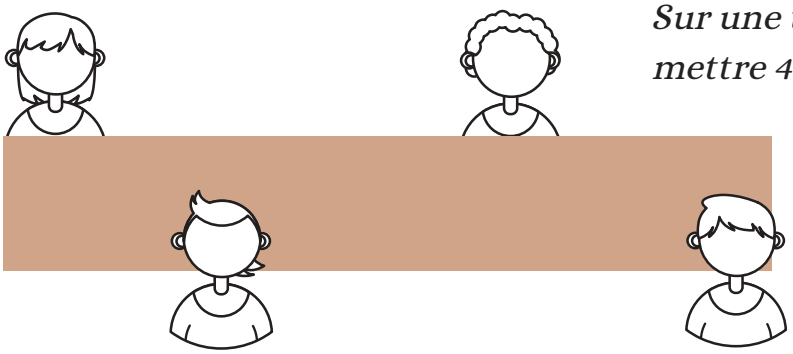

Il est également proposé, quand cela est possible, d'espacer les tables entre elles de plus d'un mètre, en les décalant quand elles sont trop proches.

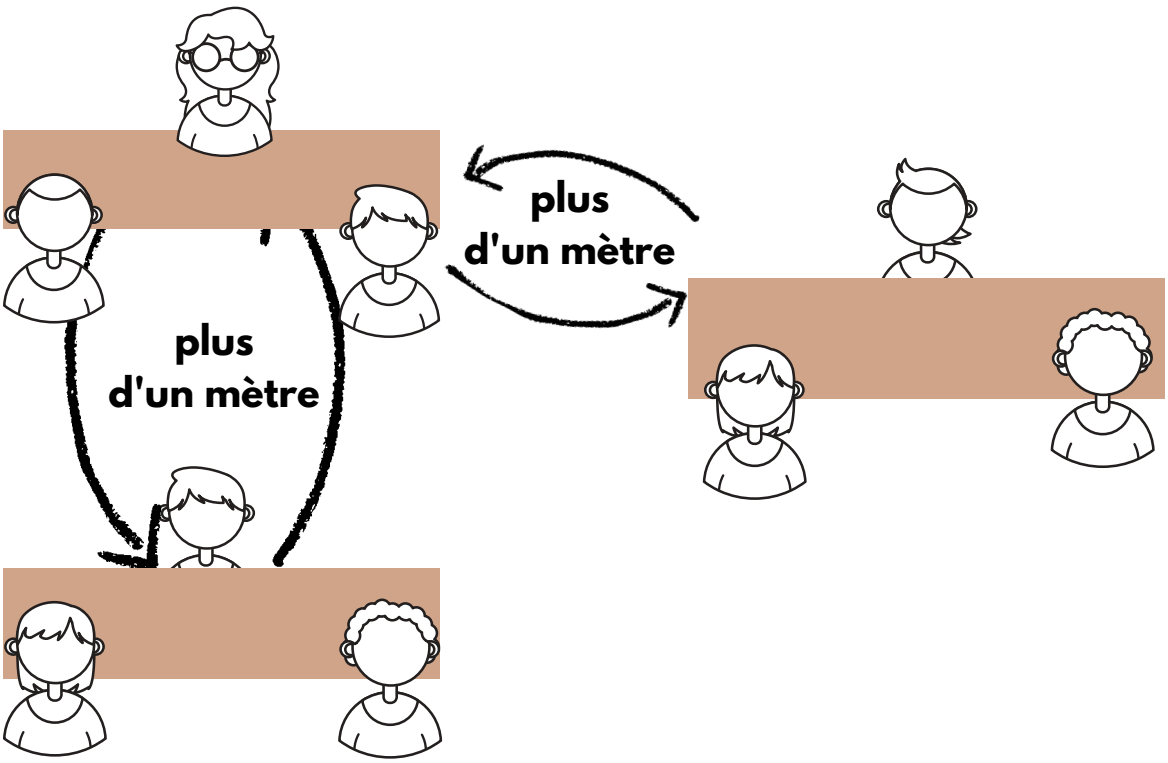

Les modalités
- La mise en place -

Pour les Minots (les maternels)

Aucune distanciation est préconisée néanmoins pour leur confort, nous proposons de placer les couverts à un mètre

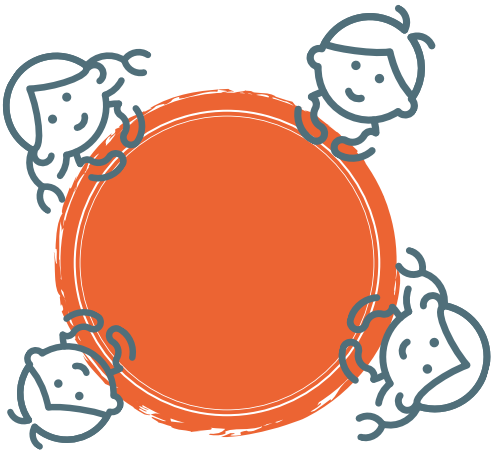

Sur une table de 6 enfants
en positionner 4

Pendant le service,

Les plats ne seront plus disposés sur les tables, ils seront servis à la assiette par les animateurs.

Le pain sera servi par les animateurs à la demande, soit en présentant la corbeille de pain en s'assurant que l'enfant n'en touche qu'un seul, soit en portant des gants.

Les pichets d'eau
Pour les Minots (maternels) : il est, au choix, posé sur la table des enfants, ou sur celle des animateurs qui seront chargés de les servir

Pour les Grandioses (élémentaires) : Nous avons opté pour l'apport de la gourde individuelle, qui est demandée également pour le reste de la journée sur l'accueil de loisirs.
Néanmoins, si un enfant n'a pas de gourde ou l'a oubliée, un verre lui sera proposé et les animateurs lui serviront de l'eau à sa demande.

Les modalités
- La mise en place -

A***près le service,***

Les Minots (maternels) sortent de réfectoire, puis se lavent les mains.

A la fin du repas, les Grandioses (élémentaires) remettent leurs masques et vont également se laver les mains.

Afin de prévenir les procédures de mise en alerte en cas de COVID, voici les autres mesures que nous nous engageons à prendre

DES LE DÉBUT DU REPAS, ET APRÉS L'INSTALLATION DES ENFANTS AUX PLACES PROPOSÉES

Le référent prend en photo l'installation des enfants aux tables

Cette photo ***ne sera pas diffusée*** *seulement stockée dans le téléphone portable professionnel du site concerné.*

Elle sera conservée 15 jours et effacée le mercredi de la quinzaine qui suit la prise de la photo.

La photographie de ce moment, nous permettra en cas de COVID de pouvoir alerter les parents des enfants considérés comme cas contact par la SDJEP, c'est-à-dire les enfants qui ont déjeuné aux côtés de l'enfant malade.

Lorsque les tables ne seront pas espacées de plus de 1 mètre, tous les enfants de cette même table seront considérés comme cas contacts.